

L'Echo du Binos

Le journal de la ville de Seysses

Avril 2014 n°80

Votre Nouveau
Conseil Municipal



RETOUR SUR...



Toutes les photos
sont disponibles
sur le site
[www.mairie-
seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)

SOMMAIRE

RETOUR SUR	P. 2
ÉDITORIAL	P. 3
VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	P. 4/5
COMMENT FONCTIONNE NOTRE MAIRIE	P. 6/7
INTERCOMMUNALITÉ	P. 8
DÉLIBÉRATIONS	P. 8
ÉTAT CIVIL	P. 9
AGENDA JEUNESSE	P.10
AGENDA CULTUREL	P.11
AGENDA / ÉLECTIONS	P.12

Une équipe au service de tous



Merci à toutes les Seysoises et à tous les Seysois d'avoir élu l'équipe que je menais, succès que nous devons à ceux qui ont travaillé pendant le dernier mandat.

J'ai une pensée pleine de reconnaissance et d'émotion pour les élus qui n'ont pas désiré renouveler leur engagement. Leur investissement personnel et les liens créés ne pourront s'oublier.

Sans la technicité et l'attachement au service public des employés municipaux, rien n'aurait été possible.

Le grand intérêt d'une campagne électorale, c'est venir à votre rencontre, vous écouter et surtout vous entendre. Cela permet d'envisager de nouveaux projets et d'en améliorer d'autres.

Un nouveau mandat commence, je serai le Maire de toutes les Seysoises et de tous les Seysois, quelles que soient leurs idées, comme je l'ai toujours été.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe nouvellement élue, sur son enthousiasme, sur sa volonté d'œuvrer pour l'intérêt général et sur sa détermination à réussir.

Nous sommes conscients des problèmes qui nous attendent, car la situation économique et sociale dans laquelle nous évoluons est très difficile.

En conséquence, la maîtrise du budget et le réalisme dans nos projets devront obligatoirement rester au cœur de notre gestion.

Les Seysois ont su faire preuve de clairvoyance en privilégiant le local sur des considérations nationales qui nous dépassent.

Nous mettrons tout en œuvre pour en être digne.

Le Maire,
Alain PACE

Couverture : Hôtel de ville

Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie Cazaux

Imprimé sur papier recyclé

Tirage à 3200 exemplaires

Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64

www.mairie-seysses.fr



Le nouveau conseil municipal vous est présenté en pages 4 et 5 :

La liste menée par Alain Pace a obtenu 22 sièges

La liste menée par Alain Vidal a obtenu 6 sièges

La liste menée par Eva Flores a obtenu 1 siège.

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Alain PACE
Maire



Geneviève FABRE
Adjointe au Maire
déléguée
à la culture
et aux associations
culturelles



Michel PASDELOUP
Adjoint au Maire
délégué au sport,
aux associations
sportives et à la
sécurité



Carine PAILLAS
Adjointe au Maire
déléguée à la
communication
et aux nouvelles
technologies



Philippe STREMLER
Adjoint au Maire
délégué aux
affaires scolaires
et au
patrimoine bâti



Andrée ESCAICH
Adjointe au Maire
déléguée
à l'action sociale



Alain AUBERT
Adjoint au Maire
délégué à
l'urbanisme
et aux
transports



Bernadette SERRES
Adjointe au Maire
déléguée à
l'enfance et
à la jeunesse,
aux associations
de loisirs et à
l'utilisation du
patrimoine



Dominique ALM
Adjoint au Maire
délégué à la voirie



Yvelise MONTANÉ
Conseillère
municipale



Jérôme BOUTELOUP
Conseiller
municipal



Marie-Ange KOFFEL
Conseillère
municipale



Thierry LAZZAROTTO
Conseiller
municipal



Corine CORDELIER
Conseillère
municipale

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**Philippe
RIBET**
Conseiller
municipal



**Nicole
CHAUVENT**
Conseillère
municipale



**Patrick
MORDELET**
Conseiller
municipal



**Mary
SALES**
Conseillère
municipale



**Bruno
BENOIST**
Conseiller
municipal



**Magali
GRANDSIMON**
Conseillère
municipale



**Laurent
VALLET**
Conseiller
municipal



**Frédérique
LAURENS**
Conseillère
municipale



**Alain
VIDAL**
Conseiller
municipal



**Elisabeth
DELEUIL**
Conseillère
municipale



**Jean-Pierre
COSSAT**
Conseiller
municipal



**Jennifer
DURAND**
Conseillère
municipale



**Jean-Pierre
ZANATTA**
Conseiller
municipal



**Joëlle
PEYRONNE**
Conseillère
municipale



**Eva
FLORES**
Conseillère
municipale

COMMENT FONCTIONNE NOTRE MAIRIE ?

Sauriez-vous définir le rôle d'une Mairie, ses domaines d'interventions, comment et par qui sont prises les décisions... ?



Quand est né le terme "commune" ?

Le découpage des territoires en communes date de la révolution française de 1789 qui a repris les anciennes limites existantes des paroisses et des bourgs.

Qu'est-ce qu'une commune ?

Seysses est votre lieu d'habitation, sûrement même l'endroit où vos enfants vont à l'école, où vous travaillez... En réalité, une commune est une toute petite portion bien délimitée du territoire français. Il y en a au total un peu moins de 37 000 très différentes les unes des autres de par leur taille, leur climat, leur situation géographique, rurales ou urbaines...

Chaque commune constitue une structure indépendante appelée collectivité territoriale. Cette dernière est gérée de manière autonome par un Maire, des adjoints et des conseillers municipaux. Le Code Général des collectivités Territoriales établit les domaines d'intervention de la commune ainsi que son mode de fonctionnement.

Quel est le rôle d'une mairie ?

Les attributions sont multiples avec traditionnellement :

- les fonctions d'état civil : enregistrement des mariages, naissances, décès...
- les fonctions électORALES : organisation des élections, gestion des listes électORALES
- l'action sociale : aide par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale,
- l'enseignement : la construction, l'entretien, l'équipement intérieur des écoles élémentaires et maternelles accueil périscolaire et accueil de loisirs,
- l'entretien des voies (sauf les départementales), la gestion de son patrimoine,
- la protection de l'ordre public avec les pouvoirs de police du Maire,
- les activités culturelles et sportives.

Pour Seysses certaines compétences relèvent :

- **de la Communauté de Communes Axe-Sud :**
le service restauration scolaire, le service petite enfance, l'école de musique, l'emploi, déchets et propreté, le développement économique et l'aménagement de l'espace.

- **du SIVOM de la Saadrune :**
l'eau potable et l'assainissement collectif...

Et celui du Maire ?

Lors de la 1^{ère} réunion du conseil municipal suivant les élections, le maire est élu par un vote à bulletin secret.

- En tant qu'agent de l'État :

Sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives :

- la publication des lois et règlements,
- l'organisation des élections,
- la légalisation des signatures.



Sous l'autorité du procureur de la République, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

- En tant qu'agent exécutif de la commune :

- Il exécute les décisions du conseil municipal, représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.
- Il exerce les compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, actions en justice...) et sont révocables à tout moment.
- Le maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales : la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.



COMMENT FONCTIONNE NOTRE MAIRIE ?

Les adjoints au maire

Les adjoints sont officiers d'état civil.

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise le maire à déléguer, à un adjoint ou à un conseiller municipal, certaines attributions qui lui ont été confiées.



Le conseil, formé d'une majorité et d'une opposition, se réunit une fois par trimestre ou plus si besoin. Les séances sont publiques : tout habitant peut y assister sans interférer dans le débat. L'ordre du jour est fixé par le Maire.

Les conseillers municipaux...

Ils siègent au Conseil Municipal, élisent le maire et les adjoints, participent aux diverses commissions et représentent la ville dans d'autres conseils ou organismes.

Issus du suffrage universel local, ils ont pour mission de mettre en œuvre le programme politique pour lequel ils ont été élus, et assurent la gestion au quotidien des affaires communales, avec l'aide des services municipaux.

Le conseil municipal

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune : vote du budget, gestion du domaine municipal...

Le nombre de membres est déterminé en fonction de la population de la ville. Avec ses **7 992** habitants (au 1^{er} janvier 2014), Seysses compte **29** membres.

Le saviez-vous ?

Si le Maire ne peut présider la séance, il sera remplacé par la 1^{ère} adjointe ou le suivant dans l'ordre du tableau

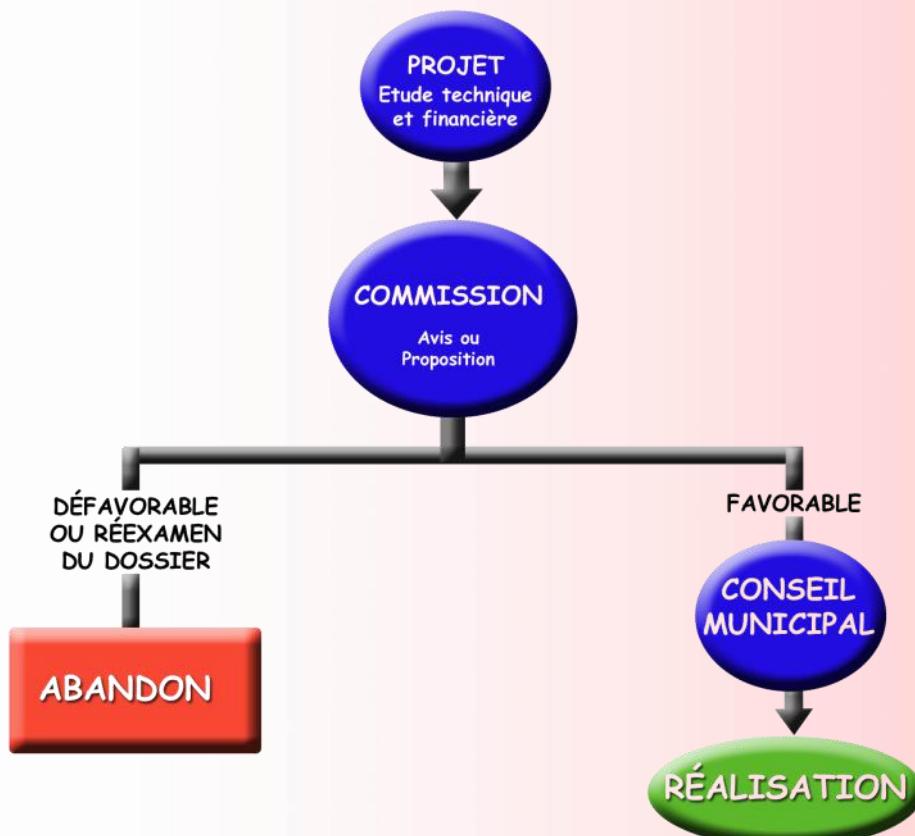
Quel est MON rôle de citoyen(ne) ?

Chaque habitant peut décider ou non de **participer à la vie publique de sa commune et peut aussi jouer un rôle dans la société**. Par exemple, en adhérant à une association, un syndicat ou un parti politique et, ainsi, tenter de faire évoluer la ville dans laquelle ils vivent.

De même, l'attitude individuelle des personnes est importante.

Les comportements de **civisme** (politesse, respect des biens publics...) sont primordiaux pour vivre dans une société apaisée.

Du projet à la réalisation : Les différentes étapes



INTERCOMMUNALITÉ

La commune est représentée dans différentes structures intercommunales telles que :

- ◆ Communauté de Communes Axe Sud
Vos conseillers communautaires : Alain Pace, Geneviève Fabre, Michel Pasdeloup, Carine Paillas, Philippe Stremler, Andrée Escaich, Alain Aubert, Bernadette Serres, Jérôme Bouteloup, Alain Vidal, Elisabeth Deleuil
- ◆ Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM de la Saône)
- ◆ Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS Escaliu)
- ◆ Syndicat Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique du Touch (SIAH)
- ◆ Syndicat Intercommunal Transports Publics Région Toulousaine (SITPRT)
- ◆ Syndicat Départemental Electricité Haute Garonne (SDEHG)
- ◆ Syndicat Intercommunal Transports Personnes Agées (SITPA)
- ◆ Syndicat mixte d'accueil des gens du voyage de Haute Garonne (MANEO)
- ◆ Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (SMEPE)

DÉLIBÉRATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

du 12 décembre

- ◆ Dénominations de voies : Avenue Nelson Mandela, rue Aimé Césaire
- ◆ Budget principal : Décision modificative n°2 - 2013
- ◆ Suppressions de postes suite à avancement de grades et de promotions internes
- ◆ Contrat d'assurance du personnel
- ◆ Débat d'orientations budgétaires 2014
- ◆ Subvention exceptionnelle au Collège de Frouzins
- ◆ Demande de subvention : aménagements cyclables, chemin des Boulbènes
- ◆ Demande de subvention de l'Etat : création aire de jeux dans le parc de la Bourdette
- ◆ Acquisition et classement dans le domaine public d'une parcelle chemin de la Longue
- ◆ Acquisition et classement dans le domaine public de l'impasse de Gargoly

du 30 janvier

- ◆ Vote du budget principal 2014
- ◆ Cession d'une parcelle pour la création d'un funérarium
- ◆ Approbation modification n°2 du P.L.U

du 4 avril

- ◆ Election du maire
- ◆ Choix du nombre d'adjoints
- ◆ Election des adjoints

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr (Vie Municipale / Délibérations)



NAISSANCES

Bienvenue à

12/11	Amira FANIDI
29/11	Jade ABOUZEIR
29/11	Louise GELINEAU RAMOS
30/11	Téo FAZENDA
30/11	Elliot MILLE
06/12	Shana POLESEL
11/12	Elwane IBRAHIM CHAGNAUD
12/12	Edouard CHAUDERON
12/12	Layna EL AMRI
13/12	Charlie HOVE
15/12	Mia EJARQUE
18/12	Enzo PERES
27/12	Mélia ALARCON
29/12	Gaston VIS
29/12	Jean VIS
02/01	Lucas ANDRIAMBAHOAKA
03/01	Yanis SOAVE
05/01	Paul LINARES
05/01	Kathleen MARCONNET
06/01	Emy DEBART
10/01	Noah ALIBEU
10/01	Gabin BRAY
12/01	Jaïro VANHAMME
15/01	Lya POILPOT GARCIA
20/01	Ayleen VAUTHIER
29/01	Mathis CARTIER
29/01	Pauline LIZAMA BARBILLAT
02/02	Maïwenn MARTY
05/02	Célia PETIT
27/02	Lilyana JACOMELLI
02/03	Mélissa TOUMAZEAU

MARIAGES

Félicitations à

07/12	Aina RAKOTONDRASTOAVINA & Hajatiana ANDRIAMBAHOAKA
24/12	Jennifer VALENTI & Loïc DROMAIN
04/01	Mariel SCHILTZ & Olivier ELÉOUET
25/01	Maryna SEMERENKO & André SIRET
01/02	Virginie ROBINEAU & Bruno GILABERT
15/03	Bouchra AJBILI & Farouk KHADRAOUI

DÉCÈS	
<i>Sincères condoléances aux familles de</i>	
10/11	Paule CAZENEUVE épouse DASSIEU
13/11	Eugene BOZZA
19/11	Jeannine MAUNY épouse VINCENT
27/11	Eric GUALLAR
29/11	Alain PEYLOUBET
02/12	Bruno CORNALE
04/12	Nadine LHERS épouse DAVID
28/12	Josette PRADAL épouse BRILLAC
29/12	Isabelle PILTÉ épouse DELPRAT
02/01	Jean CUEVAS
02/01	Jean SALVAN
12/01	Marguerite BLANC épouse COT
13/01	Jacques CHERRIER
16/01	Jeanne GROS épouse FOURNIL
21/01	Francis JEAN-DIT-CADET
21/01	Raoul BREIL
25/01	Alain DELPRAT
26/01	Lucette PAPAIK épouse COMBES
29/01	Yvette LACOSTE épouse DAGOU
30/01	Boudjemaa JNAOUI
02/02	Liliane GAY épouse ANSEL
03/02	Alain GARCIA
10/02	Maria PACELLA épouse CAMPI
14/02	Isabelle LAFORE épouse COUDOURNAC
23/02	Nigel TROTT
07/03	Jeanne BUIL épouse PLACÉ
19/03	Louis LUCA

AGENDA JEUNESSE

↳ ACCUEIL DE LOISIRS :

ALAE

Mai : - Echange passerelle entre les enfants de maternelles grandes sections et les ALAE élémentaires

- **Mardi 20** : tournoi sportif inter-ALAE

Juin : - Echange passerelle entre les grands de la crèche et les petites sections de l'ALAE pour partager un temps de repas

- **Mardi 24 juin** : spectacle du SEJS

ALSH

Vacances de printemps : du 28/04 au 30/04 & du 05/05 au 07/05

Juin : Echange passerelle entre les enfants de la crèche et l'ALSH

↳ ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) : Stages Multisports

Stage multisports du 28/04 au 30/04/2014



SEYS'TIVAL : 3^{ème} ÉDITION

SAMEDI 24 MAI

à partir de 15h au centre du village

Les jeunes du PAJ organisent pour la 3^{ème} année consécutive le "SEYS'TIVAL 3" de cultures urbaines.

Au programme : de la danse hip-hop, du graff, du beat box, du VTT trial, du roller acrobatique, du double dutch, du foot freestyle etc et pleins de surprises pour les plus petits.

*Entrée libre et ouverte à tous,
venez nombreux !*



Contact : Gabrielle ou David - 05 61 08 40 39
paj@mairie-seysses.fr



↳ POINT ACTIONS JEUNES (PAJ)

Un **planning mensuel d'activités** est à disposition des jeunes dans les locaux du PAJ, au bureau du SEJS et sur le site de la mairie.

Les horaires : Tous les mercredis scolaires : de 13h à 18h (13h/19h à partir du 1^{er} Mai)

Tous les vendredis scolaires : de 17h à 19h / Tous les samedis scolaires : de 13h à 18h

Pendant les vacances : de 9h à 18h (13h/19h à partir du 1^{er} Mai)

ATELIER FUTSAL :

Tous les samedis, de 16h à 18h, au gymnase



ATELIER DANSE HIP-HOP :

Tous les samedis, de 14h à 16h

PENDANT LES PERIODES SCOLAIRES :

Depuis peu, un studio photo, réalisé par les jeunes, est en place dans les locaux du PAJ.

Celui-ci peut être utilisé sur les temps d'accueil (mercredis et samedis).

Encadrés par un animateur, les jeunes peuvent pratiquer la photographie ou jouer les modèles en laissant libre cours à leur imagination. De nombreux accessoires et costumes sont à disposition des ados.



Le nouveau site de la médiathèque est en ligne : www.mediatheque.mairie-seysses.fr



Les Chanteurs du Comminges

Dimanche 18 Mai à 15 h à la salle des fêtes - Inscription conseillée

Les Chanteurs du Comminges, chœurs d'hommes Pyrénéens, propose un spectacle inédit "chants et images".

Pendant 1h30 environ, choristes et solistes en tenue traditionnelle du pâtre des Pyrénées interprètent à cappella des chants en français et gascon à la gloire des Pyrénées.

Ces chants sont illustrés par les images de sublimes paysages projetées sur grand écran.

Riche d'un passé prestigieux, le groupe sillonne depuis 1927 les plus belles régions de France (Alsace, Vendée, Provence, Normandie..) d'Europe (Autriche, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Belgique...) et du monde (Maroc, Canada, Etats-Unis...).

Conte pour les petits à la médiathèque - **Inscription obligatoire**

Mercredi 21 mai à 15h30

Les animaux de la forêt

Le conte musical "Jean Jean et Chloé les gardiens de la forêt" s'adresse aux enfants de 2 ans et demi à 6 ans.

Ce spectacle associe harmonieusement la musique, le chant et le conte tout en utilisant des supports visuels : kamishibai, marionnettes... Il participe à l'éveil des tout petits par sa richesse en instruments de musique et par le contenu des histoires amusantes et attendrissantes.

Les spectateurs vont découvrir les aventures de Mimi la taupe et de ses amis des bois racontées par Chloé accompagnée de la musique de Jean Jean le gardien de la forêt.



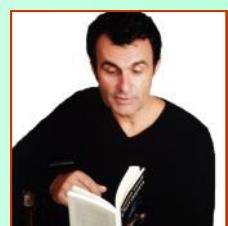
Mercredi 18 juin à 10h30

Contes par Marie-Pierre Molina

Café Littéraire

Samedi 21 juin, 10h30 à la médiathèque - Inscription conseillée

Marc Fauroux comédien et metteur en scène, décrypte l'actualité littéraire et propose la découverte de quelques nouveautés du domaine français autour du PRIX LIVRE INTER et sa sélection.



Concert de l'harmonie de Muret

Dimanche 29 juin : au kiosque parc de la Bourdette

Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :

Médiathèque de Seysses - 05 62 23 00 63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

AGENDA

Mai

Informations municipales

DÉPÔT DE GERBE

Jeudi 8 à 11h30
au monument aux morts

SEYS'TIVAL - PAJ

Samedi 24 à partir de 15h
au centre du village

ELECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 25

Du côté des associations

CLUB DES COLLECTIONNEURS

Jeudi 1^{er}, 9h à 17h - Salle des fêtes :

Retroc'Seysses
19^{ème} Bourse Auto Moto

Entrée gratuite, ± 90 exposants
Renseignements : 06 08 90 49 73

CLUB SKI MONTAGNE

Jeudi 1^{er}: sentier cathare
Roquefixade (09)

Dimanche 4 : Belvédère du
Montcalvert (09)

Dimanche 11 : Col de Barèges (65)

Dimanche 18 : Pic de Montaut (65)

Samedi 24 : Etang de Naguille (09)

Du 29 mai au 1^{er} juin séjour en
Auvergne

Plus d'infos : 05 61 56 31 11

LA MAIN VERTE SEYSSOISE

Samedi 10 de 10h à 13h - Place de
l'église : Vide jardin

Renseignements : 05 62 23 05 74

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Dimanche 11 : Bal musette
de 15h à 19h et de 21h à 1h -
Salle des fêtes
Orchestre "Saint-Raphaël"
Entrée 8 € / 14 € les deux séances.

LES AMIS DE L'ORGUE

Concert

Vendredi 16 à 20h30 – Eglise
Stéphane Bois et Matthieu de Miguel
interprèteront à 4 mains et 4 pieds un
florilège de transcriptions à l'orgue
réalisées par leur soin d'œuvres
allant de Mozart à Ravel.

FREEDOM DANCE-COUNTRY

Vendredi 30 à 21h - Salle des fêtes :
soirée danses country et line

Juin

Informations municipales

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Lundi 2 - Pensez à les sortir le dimanche soir
(le ramassage se fait sur plusieurs jours)

Plus d'infos :

<http://www.mairie-seysses.fr>

Du côté des associations

LES PUCESES SEYSSOISES

Dimanche 8 de 9h à 18h - Salle des
fêtes : Vide-greniers ". Inscription
pour les exposants avant le 25 mai
lespuces.seysses@gmail.com

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 8 : Rieucazé (31)
Dimanche 15 : Vallée d'Estibère (65)
Dimanche 22 : Houlette de Gaube
(65)
Dimanche 29 : Signal de Bassia (65)
Plus d'infos : 05 61 56 31 11

FOYER RURAL DE SEYSES

Samedi 14 à 20h30 - Salle des fêtes
Gala de danse
<http://www.foyer-rural-seysses.fr>

FREEDOM DANCE-COUNTRY

Samedi 21 : participation à la fête
de la musique à la communauté de
communes Axe Sud.

VITA R'L'S

Dimanche 22, de 9h à 18h
Vide-greniers des VITA R'L's
lotissement des Vitarelles -Rte de
Toulouse

FREEDOM DANCE-COUNTRY

Dimanche 22 à partir de 14h30 -
Salle des fêtes : après-midi danses
country et line.

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Jeudi 26 à 12h30 - Salle des fêtes :
Repas de clôture du 1^{er} semestre.
Orchestre "Brigitte BES".

CLUB AIKIDO SEYSES

Dimanche 29 à 9h30 au dojo : 1^{er} stage
dirigé par le Chargé d'Enseignement
National (CEN) 6^{ème} Dan, Henri Avril.
Participation 10 €
Renseignements : 05 34 48 90 05

**Les dates des prochains conseils municipaux
ne sont pas connues au moment du bouclage du journal**

CALENDRIER ÉLECTORAL 2014

Dimanche 25 mai : élections européennes



500 millions d'Européens
sont appelés à choisir les 751
représentants qui siégeront
au Parlement européen pour
les cinq prochaines années.

Qui vote aux élections européennes ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille
du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils
souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
Les ressortissants communautaires ayant le droit de
vote dans leur Etat d'origine, domiciliés dans la
commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les
listes électorales complémentaires.

MAIRIE DE SEYSES - 10 place de la Libération - Tél : 05 62 11 64 64 - www.mairie-seysses.fr

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h - Le samedi : 9h - 12h